

Mon propre témoignage en Vidéo pour Procédure au Conseil d'Etat .

Je récusé formellement la dimension "Psychosomatique" que celles et ceux qui espèrent de gros bénéfices du dispositif de comptage des consommations électriques Linky insinuent (à travers les médias aux ordres) au sujet des personnes qui souffrent des conséquences des radiofréquences que génèrent 24 h sur 24 ce système aberrant (c'est le Technicien Radio qui parle, conforté par les études de scientifiques de toutes nations .Personnes autrement plus qualifiées que moi).Par ailleurs, il existe des associations de médecins, d'infirmières ,de Kinés, et autres professions médicales, qui par définition savent reconnaître le psychosomatique du somatique,.(relation au corps dans sa dimension Physique ...pour certains élus de Grenoble qui ne semblent pas savoir grand chose dans ce domaine) Ces professionnels de la santé se déclarent électrosensibles , ce qui est assez logique selon qu'ils sont plus ou moins exposés aux radios fréquences dans leur travail.

Il se peut que les ânes qui Brament que Lynky n'est pas dangereux pour la santé soient déjà atteints de tumeurs malignes au cerveau, dans la mesure où l'OMS (pourtant très attentive à ne pas heurter les intérêts de l'ENTREPRISE à quand même classé ces ondes comme potentiellement cancérogènes. Point ! Mais à suivre ...

Daniel.

(habitué à travailler " sous tension ",qui s'est pris quelques châtaignes dans sa vie mais qui ne craint toujours pas les tensions ni les fréquences,sauf quand celles-ci sont notoirement dangereuses et lui provoquent des malaises qui peuvent mettre sa vie en danger(compte-tenu de ses pathologies reconnues) ce qui est le cas du bidouillage Linky ! N'en déplaise aux ânes. Animaux sympathiques, mais polluants ...

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/electrosensibilite-pathologie-toujours-meconnue-1154209.html>